



**RAPPORT DE LA 5<sup>IE</sup>ME SESSION DU COMITE DE PILOTAGE, POOL CENTRE A MBUJI-MAYI**



## 1. INTRODUCTION



Il s'est effectuée du 16 au 21 août 2017, la mission de la cinquième session du comité de pilotage du Mécanisme des Dons dédiés aux Communautés locales et peuples autochtones en REPUBLIQUE Démocratique du Congo, ainsi que la tenue de la deuxième réunion du CPN provincial, la première s'étant déroulée dans la ville province de Kisangani, province orientale démembrée, actuellement chef-lieu de l'actuelle province de la Tshopo selon la nouvelle configuration du pays.

L'objectif étant de faire le bilan global des activités du projet et de formuler les recommandations nécessaires pour l'amélioration du bon fonctionnement des équipes en place, des parties prenantes et leurs interactions avant la mise en œuvre des activités.

Déroulement des activités : **Centre Caritas Diocésaine de Mbuji Mayi**, situé sur l'avenue de la cathédrale BONJOLA, Commune de Muya, Kasai occidental, chef-lieu Mbuji-Mayi. La mission a quitté Kinshasa pour Mbuji Mayi le 16 août à 7h, heure de Kinshasa, par la Compagnie aérienne Africaine, CAA et elle est arrivée à 10h, heure locale du Kasai occidental. cfr billet en annexe. A 10h10, la mission a quitté l'aéroport **INTERNATIONAL DE BIPEMBA** pour l'hôtel où elle a séjournée sous l'accueil chaleureux et la générosité de l'honorable **Stanislas BILOLO**, élu du territoire de LUPATAPATA et Questeur de l'Assemblée Provinciale. Chemin faisant, la mission lui a présenté ses



civilités et lui a brièvement parlé du contenu du projet des populations dépendantes de la forêt pour qu'il soit édifié à ce sujet, aussi pour qu'il relaye ces informations aux autres autorités de la contrée à titre d'exemple à Monsieur le Gouverneur de la province, lequel la mission n'a pas eu l'opportunité de rencontrer. De 17h à 19h30 la mission s'est mise à l'écoute du point focal du **REPALEF, Monsieur Lambert** pour avoir de la lumière sur les sources des conflits qui prévalent dans la province avant l'audition de chacun des délégués venus de cinq

territoires.

## 2. DEBUT DES TRAVAUX PRELIMINAIRES AVANT LE DEMARRAGE DE LA SESSION

L'équipe de la mission a d'abord procédé à l'adaptation du programme par rapport au contexte propre de Mbuji-Mayi en prenant en compte la gestion des différents conflits qui opposent les délégués entre eux et de fois les délégués avec le point focal REPALEF. Ci – dessous le programme du travail tel que aménagé.

TIMING	LIBELLE DE L'ACTIVITE	EXECUTANTS
<b>Première jour (17 août 2017)</b>		
09h00 – 09h30	Rencontre avec l'équipe Caritas	CPN/ST et AEN
09h30 – 10h30	Planification de la session (préparation logistique et pédagogique)	CPN/ST, Point Focal et AEN
10h30 – 11h00	Mis en place et arrivé des délégués	CPN/ST et AEN
11h30 – 12h00	Présentation de la méthodologie du travail	CPN/ST
12h00 – 13h00	Examen approfondi des différentes plaintes et problèmes (désignation des délégués, mémo contre le point focal, séjour prolongé des délégués et dossier dette bureau REPALF)	CPN/ST
<b>Pause (13h00 – 13h30)</b>		
13h30 – 14h30	Audition tour à tour des requérants afin de fournir plus d'information par rapport aux plaintes et les incriminés pour leur défense	CPN/ST et délégués
14h30 – 15h30	Confrontation entre les requérants et les incriminés	CPN/ST et délégués
15h30 – 16h00	Formulation des pistes de solution (recommandations) par les requérants et les incriminés pour résoudre les conflits /approche brainstorming	CPN/ST et les délégués
16h00 – 16h30	Analyse des recommandations, gestion et transformation des conflits /approche focus groupe	CPN/ST et les délégués
16h30 – 17h00	Restitution au grand groupe, échange et obtention du consensus sur la décision finale	CPN/ST et les délégués
17h00 – 17h30	CLIP des Chef des groupement et prononcé de la décision finale	CPN/ST et les délégués
17h30 – 18h00	Validation des mandats des nouveaux délégués et suppléants	CPN/ST et les délégués
18h00 – 18h30	Réconciliation (anciens et nouveaux délégués, chefs des groupements et anciens délégués et Point Focal et délégués) et passation du pouvoir entre anciens et nouveaux délégués	CPN/ST et les délégués
18h30	Partage sucré et fin de la journée	CPN/ST et les délégués
<b>Deuxième jour (18 août 2017)</b>		
08h30 – 09h00	Enregistrement des participants	CPN/ST et AEN
09h00 – 09h30	Présentation des participants et ouverture de la session (mot Caritas et mot CPN/ST)	CPN/ST et AEN
09h30 – 10h00	Echange avec les médias sur le projet DGM	CPN/ST et délégués

10h00 – 10h30	Photo de famille	AEN
10h30 – 11h00	Lecture du compte rendu de la 4 <sup>ième</sup> session du CPN	CPN/ST et AEN
11h00 – 11h30	Présentation de l'objectif du DGM et ses composantes	CPN/ST et AEN
11h30 – 12h00	Présentation du résumé/sommaire du CGES et CF (Délégué BM ou CPN)	CPN/ST
12h00 – 12h30	Question de clarification si nécessaire	CPN/ST et AEN
<b>Pause repas (12h30 – 13h30)</b>		
13h30 – 14h00	Présentation du rapport général du premier trimestre 2017	CPN/ST et AEN
14h00 – 15h00	Présentation des rapports de restitution par les délégués des territoires	Délégués
15h00 – 15h30	Examen et validation des rapports de mise en place des CLS	CPN/ST et AEN
15h30 – 16h00	Question de clarification si nécessaire	CPN/ST et AEN
16h00 – 16h30	Disposition pratique et fin de la journée	CPN/ST et AEN
<b>Troisième jour (19 août 2017)</b>		
08h30 – 09h00	Enregistrement des participants	CPN/ST et AEN
09h00 – 10h00	Enrichissement du projet de manuel de gestion des plaintes et recours (CPN)	CPN/ST et AEN
10h00 – 10h30	Guide du REPALEF suivi des plaintes et de la satisfaction des bénéficiaires	CPN/ST
10h30 – 11h00	Question de clarification	CPN/ST
11h00 – 11h30	Bienfondé des activités d'alphabétisation (AEN-CPN)	CPN/ST et AEN
11h30 – 12h00	Célébration de la JIPA au niveau des territoires	CPN/ST et AEN
12h00 – 12h30	Question de clarification	CPN/ST et AEN
12h30 – 13h00	Prochaines étapes	CPN/ST et AEN
13h00 – 13h30	Annuaire et photos des délégués	CPN/ST et AEN
<b>Pause repas (13h30 – 14h30)</b>		
14h30 – 15h30	Disposition finale et fine de la session	CPN/ST et AEN

## 2.1. Rencontre avec l'équipe de Caritas



Pour bien cerner le contexte et préparer les travaux de la session, l'équipe de la mission a tenue une séance de travail avec l'équipe de Caritas Mbuji-Mayi en guise de la préparation des travaux de la session mais aussi présentation du budget de la mission afin de permettre à Caritas et son service de finance de prendre les dispositions qui s'imposent. Des orientations ont été données à l'équipe ainsi que des locaux fournis pour l'audition des requérants dans le cadre des conflits qui les opposent.

## 2.3. Planification de la session (préparation logistique et pédagogique)

La même approche a été suivie avec le Point Focal REPALEF, le mettre à niveau par rapport à la mission, les attentes, les aspects logistiques à envisager vis – à – vis des délégués dans le cadre de la gestion des différents conflits qui les opposent. Vu l'ampleur du conflit, c'était difficile d'envisager la gestion de ces conflits dans le cadre des travaux de la 5<sup>ème</sup> session, de commun accord avec Caritas Mbuji-Mayi et le Point Focal REPALEF, une journée entière a été consacrée à la gestion de ces conflits.

## 2.4. Mis en place et arrivé des délégués suivis de la présentation de la méthodologie du travail

Vu la complexité du dossier afférent aux conflits, tous les belligérants avaient été conviés à prendre part à la première séance de travail afin de circonscrire le cadre, clarifier les objectifs et attentes de la médiation, expliciter la méthodologie qui sera suivie et obtenir le consentement de toutes les parties prenantes avant le début des échanges, à la même occasion, les règles et principes à suivre avaient été établis afin d'éviter que nous puissions sortir du cadre. Il était clair pour tous les



participants que nous n'allions pas passer à d'autres étapes, afférentes à la 5<sup>ème</sup> session, pool Mbuji-Mayi, si cette crise n'est pas résorbée.



Pendant ses assises, nous avons constaté la présence de **Monsieur Musungayi SHAUMBA, chef du Groupement Mpangula** et **Monsieur Mulopwe KYABU, Chef du Groupement Elebwa NKATOSHI**. Selon leurs dires, ils sont venus jusqu'à Mbuji-Mayi afin de faire le suivi de ce dossier de désignation en vue de ramener la paix sociale dans leurs groupements respectifs. Une situation qui a beaucoup embarrassé l'équipe de la mission tout en sachant que ces deux personnes n'étaient pas budgétisées et qu'ils vivaient chez le point Focal du REPALEF, après audition, ils finiront par nous dire qu'ils sont là sur invitation du Président du Comité de Pilotage et qui leurs a demandé de venir à Mbuji-Mayi afin de faire le suivi du travail des délégués du fait qu'il y a une équipe qui va venir de Kinshasa afin de résoudre les conflits qui prévaut dans leurs territoires respectifs.

## 2.5. Examen approfondi des différentes plaintes et problèmes

Après réception des différentes plaintes auprès des toutes les parties prenantes, notamment **désignation des délégués, mémorandum des délégués contre le point focal REPALEF, séjour prolongé des délégués et dossier dette bureau REPALEF**, les deux membres du Secrétariat Technique en provenance de Kinshasa, à savoir **Monsieur Patrick SAIDI** et **Madame Dorothée LISENGA** se sont penchés dans l'analyse approfondie de chaque plainte afin de dénicher les tenants et les aboutissants, la conformité de chaque plainte afin de voir si elle est recevable sur base des critères simple, mais aussi, l'analyse des acteurs et ce, dans le but de procéder à la classification (acteur impliqué directement dans le conflit, acteur impliqué indirectement dans le conflit, la position des uns et des autres, les intérêts et enfin les besoins). Un travail qui a permis de mettre en place des groupes qui devraient être auditionné suivant la position dans le conflit, les intérêts et les besoins.

De notre analyse, il ressort qu'il y avait deux problèmes majeurs, à savoir **la désignation des nouveaux délégués contestés par les anciens délégués occupants ces postes et le climat de méfiance entre le point focal REPALE et quelques délégués DGM**.

## 2.6. Audition tour à tour des requérants afin de fournir plus d'information par rapport aux plaintes et les incriminés pour leur défense



Pour bien cerner les tenants et aboutissants de chaque plainte et permettre aux requérants de s'exprimer en toute indépendance, l'équipe a préféré écouter chaque groupe en leur accordant le temps nécessaire et ce, en vue de se faire une idée exacte sur les médisances des uns et des autres. Suite à cette approche, l'équipe a auditionné le groupe des anciens délégués, les nouveaux délégués, le Point Focal REPALEF, les chefs de groupement et le groupe des délégués initiateurs du mémorandum à l'égard du Point Focal REPALEF. A l'issue des

auditions, les premiers constats est qu'il y a des problèmes sérieux de **communication** et de

**désinformation** entre les **délégués eux-mêmes, entre les délégués et le Point Focal REPALEF, entre les délégués et la communauté** et enfin **entre les délégués et le Secrétariat Technique** et si pas **Caritas** aussi.



Par la même occasion, l'équipe de facilitation avait aussi auditionné les deux chefs de groupement représentant la communauté à ses assises afin de recueillir les desideratas de la communauté sur ce conflit et pourquoi la communauté a opté subitement pour le changement des deux délégués choisis par eux – mêmes et si la communauté leur reproche quoi exactement. Il était aussi temps pour l'équipe de facilitation de signifier aux deux chefs de groupement PA qu'ils ne doivent pas à chaque fois user de leur influence pour perturber le projet ou monter la communauté contre les délégués car cela sera contreproductif pour leurs territoires et groupements respectifs.

A l'issue des échanges et analyse avec chaque groupe, il était évident qu'il y avait pas des raisons plausibles pouvant conduire in facto au remplacement des anciens délégués par des nouveaux suite aux faits leurs reprochés par la communauté, à savoir : **les délégués ont détournés les biens et l'argent de la communauté leur envoyé dans le cadre du projet, mauvaise répartition des bénéficiaires issus du projet, rétention d'information et manque de restitution** et à la condamnation du Point Focal REPALEF suite aux faits lui reprochés aussi à savoir : **détournement des biens (moto et vélos), mis en danger des délégués à travers la femme du Point Focal qui les menace de mort et immersion du Point Focal REPALEF dans les questions du Comité de Pilotage au moment où il n'a pas qualité.**

## **2.7. Confrontation entre les requérants et les incriminés**

Ce point a permis à l'équipe de facilitation d'apporter les informations claires aux différents groupes en conflit afin de leur permettre de se remettre en cause eux-mêmes mais aussi de partager les points de vue des uns et des autres en laissant les incriminés donner leur point de vue quant à ce, suite à cette approche chaque groupe s'était mis en évidence en reconnaissant que le vrai problème réside dans **le manque ou peu de communication** entre tous les acteurs impliqués dans le projet DGM et **les médisances** qui sont à la base de l'alimentation des conflits entre les acteurs.

## **2.8. Formulation des pistes de solution (recommandations) par les requérants et les incriminés pour résoudre les conflits /approche brainstorming**

Il a été demandé à chaque personne (requérants et les incriminés) de réfléchir dans son coin pendant 10 minutes sur les pistes de solution possible pouvant aider à résoudre cette crise et restaurer la confiance entre les acteurs en conflit. L'idée derrière l'approche était d'amener les différents acteurs à l'appropriation des solutions qui seront suggérées par le grand groupe et voir déjà les indices d'ouverture à travers les propositions des uns et des autres.

## **2.9. Analyse des recommandations, gestion et transformation des conflits /approche focus groupe**

Des petits groupes ont été mis en place en guise de procéder à l'analyse des recommandations et pistes de solution et ce, avant d'entamer la restitution dans le grand groupe. L'approche suivie était l'analyse par groupe d'intérêt. Cela nous a permis retravailler les recommandations et produire des

pistes de solution harmonisée au niveau de chaque groupe d'intérêt mais aussi gagner en terme de temps en évitant trop des discussions parfois inutile.

#### 2.10. Restitution au grand groupe, échange et obtention du consensus sur la décision finale



Chaque petit groupe était appelé à présenter les conclusions de leurs échanges au grand groupe et cela était suivi des échanges et discussions parfois intenses. L'élément le plus important et qu'il y a eu la prise de conscience au niveau de chaque acteur, le fait qu'il y a eu aussi la précipitation dans la prise des décisions sans écouter au préalable les concernés. Chaque personne prenant la parole concluait ces propose par le mot **pardon** auprès des toutes les personnes qu'il a offensé

involontairement ou volontairement par son attitude, soit par des propos discourtois, soit par la prise des positions non réfléchies à l'avance ou soit par manque d'information et communication.

#### 2.11. CLIP des Chef des groupement et prononcé de la décision finale

De même, il a été demandé aux deux chefs de groupement de sortir de salle afin d'aller se concerter à l'extérieur sur base des échanges et pistes de solution suggérés par le grand groupe, **à savoir maintenir les deux anciens délégués et leur prodiguer des conseils, les remplacer par les nouveaux délégués choisis par la communauté mais les laisser prendre part aux travaux de la session afin qu'ils partagent la collation avec les nouveaux délégués entrant et enfin les remplacer et qu'ils ne prennent pas part aux échanges de la session**, et nous donner la décision finale. Il leur a été accordé au moins 10 minutes pour ces concertation, à l'issue de leur concertation, la décision finale et consensuelle a été de **les remplacer par les nouveaux délégués choisis par la communauté mais les laisser prendre part aux travaux de la session afin qu'ils partagent la collation avec les nouveaux délégués entrant**.

#### 2.12. Validation des mandats des nouveaux délégués et suppléants



Il était temps que les nouveaux délégués et leurs suppléants soient maintenant présentés au grand groupe afin de valider leur mandant. Une étape qui se déroulait dans la paix et la sérénité sous les applaudissements du grand groupe. Une leçon a été tirée « **personne n'est à l'abris, aujourd'hui nous venons de valider des nouveaux délégués en remplacement des deux anciens délégués suite au fait qu'il y a pas eu restitution à la base et la transparence, nous pensons que les autres ne vont pas tomber dans la même piège car nous utiliserons la même épée pour sanctionner** ».

### 2.13. Réconciliation (anciens et nouveaux délégués, chefs des groupements et anciens délégués et Point Focal et délégués) et passation du pouvoir entre anciens et nouveaux délégués



Vu le niveau de tension et discorde entre les acteurs, pour l'équipe de facilitation, c'était très important de procéder à la réconciliation entre les anciens délégués et les nouveaux délégués mais aussi entre les anciens délégués et leurs chefs de groupement tout en les exhortant qu'ils doivent continuer à vivre ensemble entant tous du même terroir et DGM ne doit pas être la source de la séparation et la base des conflits permanent entre eux. L'équipe de facilitation a aussi profité de ce moment pour organiser la passation de pouvoir civilisée et démocratique en toute fraternité.



Une étape pleine d'émotion et riche en enseignement pour les uns et les autres. Par la suite, il a été demandé aux chefs de groupement de venir bénir les anciens délégués devant les nouveaux délégués comme gage qu'il y a plus de conflit et nous permettre de croire qu'il y a un pardon sincère et qu'il y aura pas de triomphalisme au niveau des villages lors que les équipes seront de retour. Cela a été fait dans la joie et sans rancune, les anciens délégués ont demandés de suite pardon aux chefs de

groupement et à l'ensemble de leur communauté, en disant qu'ils sont les fils du terroir et que les deux chefs de groupement sont leur pères donc ils ne peuvent jamais aller en contradiction avec eux

et ils sont content du fait d'avoir leurs bénédictions pour la suite de leur carrière en dehors du DGM et qu'ils sont toujours prêt à donner un coup de main si nécessité il y a.



Cette la même chose pour le Point Focal REPALEF qui devrait aussi passer par la réconciliation avec les délégués initiateurs du mémorandum, les clarifications étant apportées et les malentendus dissipés, les acteurs impliqués dans le mémorandum se sont demandés mutuellement pardon et les mécanismes de communication envisagés pour éviter pareille situation dans le jour à venir. L'équipe de facilitation avait expliqué les mécanismes de gouvernance dans le DGM afin d'éviter les chevauchements des responsabilités

entre les délégués et le point focal REPALEF. Ces clarifications ont apportés l'accalmie entre les acteurs et la sérénité pour la poursuite de la collaboration entre point focal et délégués.

#### **2.14. Partage sucré et fin de la journée**

Les échanges ainsi que la journée ces sont clôturés par quelques pats de danse et partage d'un sucre en guise de sceller la réconciliation et préparer la journée demain dédiée au début des travaux de la cinquième session du Comité de Pilotage DGM, pool de Mbuji-Mayi.

### **3. DEMARRAGE DE LA SESSION CINQUIEME SESSION DU COMITE DE PILOTAGE, POOL MBUJI-MAYI**

#### **3.1. Séance d'ouverture de la session**



Les travaux de la session ont été conduits sous la modération de **Monsieur Patrick SAIDI HEMEDI** avec l'appui de **Madame Dorothée LISENGA** et équipe technique de Caritas Mbuji-Mayi. D'entrer du jeu, le facilitateur a tenu à présenter le programme de la session qui a subi des modifications suite aux différents dossiers à traiter et ayant un lien avec la gestion du DGM ou avec le Comité de Pilotage DGM. Voir programme ci – haut. Cela étant fait, la session se remis entre les mains de **Monsieur MUSUNGAYI**, Chef de groupement PA pour la prière avant

le début proprement dit des travaux.



Poursuivant les explications et séance tenante, le chef de groupement MUSUNGAYI a posé la question de savoir quand débiteront les activités proprement dites. Afin de répondre à ses préoccupations, le facilitateur lui a affirmé que la tenue des sessions par pool en province a pour objet de relever les besoins et les désidératas des communautés dépendantes des forêts et des organisations locales ayant une expertise avérée afin de débiter avec la phase d'investissement.

Avant de clore ce point, il était important pour le facilitateur de s'assurer que les participants ont cet fois-ci bien capté l'acronyme DGM, ses objectifs, sa mission et vision. La récapitulation sur la notion de DGM, constituant le label du projet a été traduite en langue locale Songe et Tshiluba en ce termes, DGM égale « Cakupebwa, ciabuntu », signifiant ainsi les dons.

### 3.3.3. Présentation du résumé/sommaire du CGES et CF (Délégué BM ou CPN)

Il a été expliqué aux participants par le facilitateur principal que le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a été établi pour le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt (PACDF) que le Gouvernement congolais se propose de mettre en œuvre avec l'appui de la Banque Mondiale. Il a pour but d'établir des directives visant à assurer que la sélection, l'évaluation et l'approbation des micro-projets et leur mise en œuvre soient conformes tant aux politiques, lois et réglementations socio-environnementales nationales qu'aux politiques de sauvegarde environnementale de la Banque Mondiale.

### 3.3.4. Présentation du Caritas Congo rapport général du premier trimestre 2017

Les réalisations de l'Agence d'Exécution National (**AEN-CARITAS**) ont été présentées par le facilitateur principal le Directeur a.i de Caritas du Diocèse de Mbuji-Mayi étant empêché par d'autres responsabilités. Les détails ont été donnés aux participants concernant les activités mise en œuvre par l'AEN mais aussi les initiatives en cours développement pour le déclenchement des activités terrain. Cela a été fait aussi concernant les contrats en cours de négociation avec les diverses parties prenantes.

### 3.3.5. Présentation des rapports de restitution par les délégués des territoires

Il était temps que les délégués de chaque territoire fassent la restitution des activités implémentées dans le cadre de la Journée Internationale des Peuples Autochtones (JIPA 2016). Sur ce point, il a été demandé aux deux délégués, notamment celui de **Lusambo** et **Kabinda** qui devrait en solo car les deux nouveaux venus ou élus n'appréhendent pas tellement la situation, ils étaient hors gestion durant cette activité sur terrain. Il ressort clairement que la célébration de la JIPA a été un succès dans tous les territoires DGM et une forte participation des autorités locales dans ladite célébration. La plus part des délégués ont soulevés les défis concernant l'accessibilité au fond au niveau de Caritas diocésains dans les territoires qui ne connaissent pas forcément les délégués et il y a pas des documents en provenance de Kinshasa prouvant l'identité des délégués. Voir les fiches remplies par les antennes en annexe.

### 3.3.6. Examen et validation des rapports de mise en place des Comité Local de Suivi (CLS)

L'audition des rapports de mis en place des Comités Local de Suivi (CLS) a été fait sur base des critères /principes ci – dessous :

- Discussion et adoption des directives de mise en place des Comités Locaux de Suivi au sein du CPN ;
- Les points focaux et les délégués ainsi que leurs suppléants vont rencontrer les autorités pour expliquer le bien fondé du DGM : objectifs, composantes, structure de gouvernance et la nécessité de mise en place du CLS avant la mise en œuvre des micro-projets ;
- Préparation de la réunion de mise en place du CLS ;
- Lancement des invitations à toutes les parties prenantes ;
- Organisation de la réunion de mise en place du CLS avec les communautés ;
- Elaboration de l'annuaire des membres du CLS ;
- Signature du procès-verbal de la mise en place du CLS par les membres et validation par l'autorité territoriale ;
- Transmission de l'annuaire + PV signés au secrétaire technique du CPN.

La vérification des conformités étant fait, les différents Comités Local de Suivi ont été validés à l'unanimité par l'ensemble des participants à la session, voir en pièce jointe le PV de validation des CLS.



Il sied de souligner que les travaux de la deuxième ont été couronnés par la visite de l'honorable Stanilass BILOLO KALEMBA, élu de Lupatapata et questeur de l'Assemblée Provinciale de Mbuji-Mayi, qui a encouragé l'initiative au niveau de la province du Kasai oriental et surtout de l'implication de son territoire respectif qu'est Lupatapata et a déclaré ouvertement que les portes de son bureau et de sa domicile restent ouvertes pour les autochtones pygmées. Il a aussi pris l'engagement de faire connaître le DGM auprès des autorités de la province mais aussi introduire l'audience au gouvernorat afin que le gouverneur puisse recevoir l'équipe venue de Kinshasa et cette, des territoires.

### 3.3.7. Enrichissement du projet de manuel de gestion des plaintes et recours (CPN)

Ce point a été développé par le facilitateur et qui a expliqué le manuel de gestion des plaintes et son utilité dans le cadre du projet. Vu l'importance de cet outil, les membres ont émis le souhait de voir le REPALÉF organiser un atelier de renforcer des capacités sur le manuel de gestion des plaintes et que ce dernier soit traduit en langue et adapté au contexte local.

### 3.3.8. Bien fondé des activités d'alphabétisation (AEN-CPN)

Ce point a été développé par **Madame Dorothee LISENGA** suivant les modules en cours de développement et l'importance de cette activité dans le cadre du projet vu les groupes cibles. L'initiative a été saluée vivement par la communauté autochtone et locale du Kasai, la Caritas Mbuji-Mayi. Un état de besoin a été présenté au CPN NATIONAL pour exécution. Cfr document état de besoin en annexe du présent rapport. Poursuivant les activités, le Kasai oriental a émis le souhait de commencer d'abord par l'alphabétisation vu l'importance que revêt cette activité d'apprentissage.

### 3.3.9. Célébration de la JIPA au niveau des territoires

Les objectifs de la Journée Internationale des Peuples Autochtones (JIPA) 2017 ont été partagés avec les membres de la session et les orientations en terme d'organisation de la journée données. Les termes de référence ont été explicités afin de faciliter la compréhension de tous. Les fonds ont été remis à l'ensemble des délégués séances tenantes.

### 3.3.12. Annuaire et photos des délégués

Document en annexe du présent rapport.

### 3.3.7. Recommandations de la session du Comité National de Pilotage, pool Mbuji-Mayi

Des échanges, débats, il ressort les recommandations ci – après :

- Renforcement des mécanismes transparents de communication entre divers acteurs impliqués dans le DGM ;
- Bonne gouvernance du DGM (les délégués ont l'impression que le DGM est pris en otage par le Secrétariat Technique basé à Kinshasa) ;
- Privation des informations en rendant le DGM trop technique à travers les différents outils et documents produits pour son implémentation d'où la nécessité de comment adapter ces outils et documents technique aux contextes locaux des territoires DGM afin de permettre aux délégués d'être en mesure de bien restituer les travaux du CPN à la base ;
- La nécessité et l'urgence d'intégrer les notions élémentaires du DGM (acronyme, origine, objectifs, mission et vision) dans le programme d'alphabétisation que va conduire l'AEN ;
- Développement des outils de travail (boite à image, guide en langue) sur le DGM ainsi que les plans de sa mise en œuvre (PTBA, CGES, PACDF....) ;
- Renforcement des membres (délégués) sur la structure de gouvernance de DGM vu les lacunes et non maîtrise des attributions ;
- Sensibilisation des membres des communautés se trouvant dans les territoires DGM sur le projet et ses outils d'implémentation afin de favoriser une bonne orientation et définition des besoins ;

- Favoriser les organisations et regroupements locaux lors de l'identification des ONGs devant portées des initiatives en faveur de la communauté ;
- Mis en place des pièces (documents) facilitant la reconnaissance des délégués par les Caritas diocésains au niveau des territoires DGM ;
- Renforcement des mécanismes de transparence au niveau des Caritas diocésains dans les territoires DGM (rétention de frais de transfert sans consentement des délégués et informations au préalable par les Caritas diocésains, de fois engagement des dépenses par les Caritas diocésains à lieu et place des délégués) ;
- Absence de Caritas dans quelques territoires DGM amoindrissant l'efficacité de la mise en œuvre et suivi des activités ;
- Crise de confiance entre les leaders autochtones ;
- Définition des indicateurs adaptés au contexte des territoires pour faciliter un bon choix des sites devant bénéficier des actions terrains DGM.



**Declaration de droit de P.A  
K.OR.**